

## Compte rendu de séance

### Séance du 26 Mars 2025

L'an 2025 et le 26 Mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ALORY Christophe Maire

**Présents** : M. ALORY Christophe, Maire, Mmes : LEBLOND Nadia, MOHIER Lydie, RAMDANE Laetitia, MM : DE BOCK Thierry, FRIBOULET Cyril, MORICE Hervé, PRIOUX Claude

M. DE BOCK Thierry donnant procuration à M. MORICE Hervé

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 8
- Présents : 7

**Date de la convocation** : 15/03/2025

**Date d'affichage** : 15/03/2025

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture de l'Eure  
le : 29/03/2025

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme LEBLOND Nadia

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

Vote des taux - 2025\_07  
Vote du budget 2025 - 2025\_08  
Achat d'un barnum - 2025\_09

Vote des taux  
réf : 2025\_07

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Pour rappel, depuis 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est ainsi proposé de maintenir/de modifier les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les porter à :

Taxe d'habitation - TH	6,16 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties - TFPB	36,64 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties - TFPNB	36,84 %

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Vote du budget 2025  
réf : 2025\_08

Le maire présente le budget 2025 qui s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement            134 875,33 €  
Recettes d'investissement            134 875,33 €

Dépenses de fonctionnement        291 018,04 €  
Recettes de fonctionnement        291 018,04 €

Ces comptes sont en équilibre

Le maire demande aux membres du conseil de voter le budget dans son ensemble.  
Après en avoir délibéré, les membres du conseil votent le budget à l'unanimité

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Achat d'un barnum  
réf : 2025\_09

Le Maire informe les membres du conseil de la nécessité d'acquérir un barnum pour la commune.

Le Maire demande l'autorisation de signer le devis et d'effectuer une demande de fond de concours pour ce projet.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Questions diverses :**

#### **Travaux enfouissement route de Damville**

Le Maire précise que suite à une réunion avec le SIEGE, l'ensemble des réseaux seront effacés « route de Damville ».

Le SIEGE prévoit un début de chantier début juin.

La circulation sera déviée dans la durée des travaux.

#### **Aménagement coin « Ordures ménagères » sur Merbouton**

La mairie souhaite réaménager l'espace « Ordures ménagères » sur Merbouton.

Un rendez-vous est prévu le Samedi 5 avril 2025 avec la société SDTP basée sur Moisville.

### **Travaux église**

A la suite d'une réunion avec la DRAC, le conseil municipal va lancer la consultation pour recruter un architecte des Bâtiments Historique pour la fin juillet.

Le maire commence à faire les courriers auprès de nos nombreux partenaires afin de solliciter les aides financières.

Pour la DRAC le projet doit voir le jour, avec un début des travaux en 2027.

### **Conteneur maritime**

Le Maire et le second adjoint présentent au conseil un projet d'achat de conteneur maritime afin de créer un espace convivial sur le terrain communal.

Ce conteneur servira pour la mairie et le comité des fêtes pour organiser des festivités et des événements festifs pour la population de Moisville.

Ce lieu sera aussi mis à disposition pour des prestations tels un coiffeur à domicile, une esthéticienne...

Ce lieu sera aussi mis à disposition des personnes qui font le marché le samedi matin.

Les membres du conseil demandent des informations techniques complémentaires, afin de répondre à l'ensemble des questions, la décision sur ce projet est reportée au prochain conseil municipal

Séance levée à : 21 :15

En mairie, le 29/03/2025  
Le Maire  
Christophe ALORY